

# Organisation Internationale du Travail (OIT) Bureau International du Travail (BIT)



Route des Morillons 4  
CH - 1211 Genève 22  
Tél. : 022 799 61 11

**Buts :** L'OIT a été créée pour faire progresser la cause de la justice sociale et contribuer ainsi à une paix universelle durable, essentiellement en établissant des normes internationales relatives au travail.

La fin de la guerre froide et le processus de globalisation ont apporté de profonds changements dans le monde du travail. C'est la raison pour laquelle l'OIT a adopté l'Agenda pour le Travail Décent; il vise à ce que toutes et tous accèdent à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine. De part sa structure tripartite unique dans le système des Nations Unies, l'OIT associe à tous ses travaux les représentants des travailleurs et des employeurs aux côtés des représentants gouvernementaux.

## Principales activités :

➤ L'**Agenda pour le Travail Décent** est un cadre de développement qui s'appuie sur quatre grands objectifs stratégiques. De ces objectifs, étroitement interconnectés et qui se consolident les uns les autres, découlent les activités de l'organisation :

- *Promouvoir et faire appliquer les normes du travail, ainsi que les principes et droits fondamentaux au travail ;*
- *Accroître les possibilités pour les femmes et les hommes d'obtenir un emploi décent ;*
- *Étendre le bénéfice et l'efficacité de la protection sociale pour tous ;*
- *Renforcer le tripartisme et le dialogue social.*

L'argument qui sous-tend la politique de l'OIT est que le progrès économique et le respect croissant des droits de l'homme doivent aller de pair. Les *principes et droits fondamentaux au travail* en constituent le fondement essentiel, le « plancher » sur lequel construire le **Travail Décent**. Ils doivent être respectés par les 179 pays membres de l'Organisation et visent *la reconnaissance de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Pour atteindre ses objectifs, l'OIT élabore alors des politiques déclinées en instruments juridiques internationaux, met en œuvre un vaste programme de coopération technique et exécute des programmes de formation, d'éducation et de recherche venant à l'appui des autres formes d'action.

**Date de création :** 1919 (Le Traité de Versailles, signé en 1919, a donné naissance à l'OIT en même temps que voyait le jour la Société des Nations. Seule l'OIT a survécu à la Seconde Guerre mondiale. En 1969, date de son 50e anniversaire, elle a reçu le prix Nobel de la paix).

**Type d'organisation :** Institution internationale spécialisée du système des Nations Unies depuis 1946.

**Siège de l'organisation :** Genève.

**Directeur Général (2006) :** Juan Somavia (Chili).

**Nombre de collaborateurs :** 2'600 personnes au siège et sur le terrain.

**Sites web :** [www.ilo.org](http://www.ilo.org)